

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

#### **RETURN BIDS TO:**

#### **RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Public Works Government Services Canada- Bid Receiving / Réception des soumissions 189 Prince William Street Room 405 Saint John New Brunswick E2L 2B9

Bid Fax: (506) 636-4376

## INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works Government Services Canada- Bid Receiving / Réception des soumissions 189 Prince William Street Room 405 Saint John New Bruns E2L 2B9

Title - Sujet				
Dredging-Loggiecroft Harbour				
Solicitation No N° de l'invitation		Date		
EC015-181391/A		2017-0	9-21	
Client Reference No N° de ré	férence du client	GETS F	Ref. No N° de réf. de SEAG	
EC015-181391		PW-\$P	WB-007-4189	
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FM	S No./N	° VME	
PWB-7-40077 (007)				
<b>Solicitation Closes -</b>	I 'invitation pre	end fi	n Time Zone	
_	=vitation pi	Ja	Fuseau horaire	
at - à 02:00 PM			Atlantic Daylight	
on - le 2017-10-11			Saving Time ADT	
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	n: 🗹 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	:	Buyer Id - Id de l'acheteur	
Ellis-Herring, Alison PWB			pwb007	
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No N° de FAX		
(506) 636-3908 ( )		(506)	636-4376	
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:	•		
Destination - des biens, servic	es et construction:			
DEPARTMENT OF PUBLIC W	ORKS AND GOVERN	MENT	SERVICES CANADA	
3RD FL.				
1045 MAIN ST				
MONCTON				
New Brunswick				
E1C1H1 Canada				
Canaua				
1				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur				
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			



Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation EC015-181391/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

File No. - N° du dossier PWB-7-40077 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **INVITATION À SOUMISSIONNER**

Dragage du basin Loggiecroft, Nouveau-Brunswick

#### **AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES**

#### PAIEMENT SANS DÉLAI DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION Principes en matière de paiement sans délai

Services publics et Approvisionnement Canada est d'avis que ces trois principes devraient régir le versement des paiements faits au titre des contrats de construction :

- Rapidité: Le Ministère examinera et traitera les factures dans les meilleurs délais. En cas de différend, Services
  publics et Approvisionnement Canada paiera les éléments non contestés, tout en s'employant à résoudre la question
  du montant contesté de façon rapide et équitable
- Transparence: Le Ministère rendra publics les renseignements sur les paiements versés au titre des contrats de construction, comme les dates de versement des paiements, ainsi que le nom des entreprises, les numéros de contrat et de projet; de leur côté, les entrepreneurs devraient communiquer ces renseignements aux paliers inférieurs
- Responsabilité partagée : Les payeurs et les bénéficiaires sont tenus de respecter les conditions de leurs contrats, entre autres leurs obligations liées au versement et à la réception des paiements, ainsi que d'adopter les pratiques exemplaires de l'industrie

Pour plus de renseignements : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/divulgation-disclosure/psdic-ppci-fra.html

#### **APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS**

Le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Afin de supporter l'initiative une attestation volontaire est à compléter à l'appendice 4 confirmant l'intention du soumissionnaire d'employer et former de la main d'œuvre.

#### MISE À JOUR SUR L'UTILISATION DE L'AMIANTE DE TPSGC

En date du 1er avril 2016, tous les contrats de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) qui portent sur des projets de nouvelle construction et des rénovations importantes interdiront l'utilisation des matériaux de construction contenant de l'amiante. Pour de plus amples informations veuillez consulter ce lien http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/vedette-features/2016-04-19-00-fra.html

#### AJOUT DE TERMINOLOGIE

Prendre connaissance à la condition supplémentaire CS02 de l'ajout de terminologie à la clause R2810D.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N $^{\circ}$  du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **TABLE DES MATIÈRES**

#### INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Documents de soumission
- IP02 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP03 Visite des lieux
- IP04 Révision des soumissions
- IP05 Résultats de l'appel d'offres
- IP06 Fonds insuffisants
- IP07 Période de validité des soumissions
- IP08 Documents de construction
- IP09 Sites Web

## R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2017-04-27)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>

- IG01 Dispositions relatives à l'intégrité soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.
- IG18 Code de conduite pour l'approvisionnement-soumission

#### **DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)**

#### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)**

CS01 Condition d'assurance

CS02 Interprétation

#### FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS** 

APPENDICE 2 - DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ

**APPENDICE 3 - LISTE DES SOUS-TRAITANTS** 

APPENDICE 4 - ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

**ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE** 

ANNEXE B - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS

ANNEXE C - FORMULAIRE - DRAGUES ET AUTRE OUTILLAGE FLOTTANT

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier  $PWB\mbox{-}7\mbox{-}40077$ 

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### **INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)**

#### **IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION**

- 1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
  - a. Appel d'offres Page 1;
  - Instructions particulières aux soumissionnaires
     Instructions générales services de construction exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2017-04-27)
  - c. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
  - d. Dessins et devis;
  - e. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
  - f. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

 Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>

#### IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1 à l'adresse courriel alison.ellis-herring@tpsgc-pwgsc.gc.ca, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'autorité contractante examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- 3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'autorité contractante dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

#### IP03 VISITE DES LIEUX

Not applicable.

#### **IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS**

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (506) 636-4376

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N $^{\circ}$  du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### IP05 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» (coin supérieur gauche) pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2. L'entrepreneur ayant fourni la soumission recevable la plus basse sera recommandée pour l'octroi du contrat.
- 3. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en communiquant au numéro de téléphone / télécopieur (506) 636-4358.

#### **IP06 FONDS INSUFFISANTS**

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.

#### **IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS**

- Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. ci-haut est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra poursuivre alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. ci-haut n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
  - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
  - b) annuler l'appel d'offres.
- 4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T

#### **IP08 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION**

À l'attribution du contrat, **une copie électronique** des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de (Inscrire le montant), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

#### **IP09 SITES WEB**

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues <a href="http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494&section=text#appL">http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494&section=text#appL</a>

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) <a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf</a>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) <a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/504.pdf">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/504.pdf</a>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsqc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505 fra.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) <a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf</a>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>

Services de sécurité industrielle http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/cndt-cndct/contexte-context-fra.html

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils <a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html</a>

Formulaire de déclaration

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html

**Accord Commerciaux** 

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N $^{\circ}$  du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)**

- Les documents suivants constituent le contrat:
  - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
  - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
  - c. Dessins et devis:
  - d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-08-17);
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2015-02-25);
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2016-01-28);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D	(2016-01-28);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D	(2016-01-28);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);
CG10	Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts a	admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1	R2950D	(2015-02-25);
Conditi	ons supplémentaires		

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission: et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R</a>
- 1. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation EC015-181391/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier  $PWB\mbox{-}7\mbox{-}40077$ 

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)**

#### **CS01 CONDITIONS D'ASSURANCE**

#### 1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

#### 2) Période d'assurance

- Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

#### 3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

#### 4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

#### 5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

#### **CS02 INTERPRÉTATION**

La Condition générale CG1.1.2 de la clause R2810D est modifié pour inclure les nouvelles terminologies suivantes

- « Services d'architecture et de génie » : services pour fournir une gamme de rapports d'enquêtes et de recommandations, la planification, la conception, la préparation ou la supervision de travaux de construction, de réparation, de rénovation ou de restauration et inclut les services de gestion de contrats, de projets immobiliers.
- « Services de construction » :
   la construction, la réparation, la rénovation ou la restauration d'un ouvrage à l'exception d'un navire et qui comprend; la fourniture et l'érection d'une structure préfabriquée; le dragage; la démolition; les services

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur **PWB007** 

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

environnementaux liés à un bien immobilier; ou, la location d'outillage destiné directement ou indirectement à l'exécution des services de construction mentionnés ci-dessus.

« Services d'entretien d'installations » :

services liés aux activités normalement associées à l'entretien d'une installation et le maintien des espaces, des structures et des infrastructures en bon état de fonctionnement, d'une manière routinière, prévue ou anticipée pour éviter la défaillance et / ou la dégradation, incluant des services d'inspections, d'essais, d'entretien, de classification quant à l'état de fonctionnement, de réparations, de reconstruction et de remise en état, ainsi que la fourniture de services d'entretien ménager, d'enlèvement des déchets, de déneigement, d'entretien des pelouses, de remplacement des revêtements de sol, d'appareils d'éclairage ou de plomberie, de peinture, et autres petits travaux.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  $PWB007\,$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

#### **SA01 IDENTIFICATION DU PROJET**

Dragage du basin Loggiecroft, Nouveau-Brunswick

SA02	NOM COMMERCIAL	<b>ET ADRESSE DU</b>	<b>SOUMISSIONNAIRE</b>
------	----------------	----------------------	------------------------

Nom:					
Adres	se:				
		Télécopieur:			
Adres	se courriel :				
	-	du Programme de sécurité industrie	elle(si	requis)	
Le sou	OFFRE Imissionnaire offre a Imission pour le MO	u Canada d'exécuter les travaux du NTANT TOTAL DE LA SOUMISSIO	projet mentionné ci-d DN INDIQUÉ DANS L	lessus, conformément aux docu 'APPENDICE 1.	ıments
		LIDITÉ DES SOUMISSIONS e retirée pour une période de trente	(30) jours suivant la d	ate de clôture de l'invitation.	
À l'acc		T CONTRAT e l'entrepreneur par le Canada, un cuments constituant le contrat sont ce			
	<b>DURÉE DES TRA</b> e de terminaison de	VAUX s travaux est le 15 décembre 2017.			
Le sou à la ga		<b>DUMISSION</b> ndre à sa soumission une garantie on n de la R2710T -Instructions généra			
SA08	SIGNATURE				
Nom e	et titre de la personno	e autorisée à signer au nom du sour	missionnaire (Tapés o	u lettres moulées)	
	Signature		 Date		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS**

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

#### **MONTANT FORFAITAIRE**

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

(a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

MONTANT FORFAITAIRE (MF)	Non applicable
Excluant les taxes applicable(s)	

#### **TABLEAU DES PRIX UNITAIRES**

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables
1	31 23 13	Travaux Préparatoires	Montant forfaitaire	1		
2	35 20 23	Dragage	Mètre carré	9000		
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC)  Excluant les taxes applicable(s)						

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC)	
Excluant les taxes applicable(s)	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### APPENDICE 2 - DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ

(Texte provenant de la Politique d'inadmissibilité et de suspension <u>http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html</u> en date du 2016-04-04)

**Liste des noms :** Tous les soumissionnaires, peu importe leur situation au titre de la Politique, doivent présenter les renseignements ci-dessous au moment de prendre part à un processus d'approvisionnement ou à une transaction immobilière :

- les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les administrateurs actuels ou, dans le cas d'une entreprise privée, des propriétaires de la société;
- les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant en tant que coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les propriétaires;
- les soumissionnaires soumissionnant à titre de société en nom collectif n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Si la liste des noms n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions ou des offres ou dans le cadre d'un processus d'approvisionnement ou d'une transaction immobilière où aucune soumission ou offre ne sera présentée, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel il doit donner l'information. Fournir les

noms requis est une exigence obligatoire d'attribution d'un accord immobilier ou d'un contrat. Le défaut de fournir la liste des noms dans le délai prescrit rendra la soumission ou l'offre irrecevable, ou autrement entraînera l'exclusion du soumissionnaire du processus d'attribution de l'accord immobilier ou du contrat.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N $^{\circ}$  du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **APPENDICE 3 - LISTE DES SOUS-TRAITANTS**

- Conformément à la clause IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs des Instructions générales Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T, le soumissionnaire devrait accompagner sa soumission d'une liste de sous-traitants.
- 2) Le soumissionnaire devrait soumettre la liste des sous-traitants pour toute partie des travaux dont la valeur équivaut à au moins 20 % du prix soumissionné.

	Sous-traitant	Division	Valeur estimative des travaux
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N $^{\circ}$  du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### APPENDICE 4 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

(page 1 de 2)

## IP10 INITIATIVE DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

- 1. Pour les encourager à participer à la formation d'apprentis, on demande aux employeurs qui soumissionnent pour des contrats de construction ou d'entretien de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de signer une attestation volontaire, attestation signalant leur engagement à embaucher et former des apprentis.
- 2. Le Canada doit composer avec des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs et dans diverses régions, en particulier dans des métiers spécialisés. Faciliter l'acquisition de compétences et la formation chez les Canadiens est une responsabilité partagée. Le gouvernement du Canada a pris l'engagement de faciliter l'utilisation d'apprentis dans le cadre des contrats fédéraux de construction et d'entretien. Les soumissionnaires ont un rôle important à jouer au titre du soutien des apprentis, à savoir les embaucher et les former. On les encourage à attester qu'ils proposent des possibilités d'emploi à des apprentis dans le cadre de leurs relations d'affaires avec le gouvernement du Canada.
- 3. Le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à faire l'apprentissage de métiers spécialisés et à y faire carrière. En outre, le gouvernement offre un crédit d'impôt aux employeurs afin de les encourager à embaucher des apprentis. Vous trouverez de l'information à propos de ces mesures fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada dans son site Web à : www.cra-arc.gc.ca. Les employeurs sont aussi invités à se renseigner à propos de l'information et des mesures de soutien additionnelles dont ils pourraient tirer profit auprès de leur autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage.
- 4. Les attestations signées à la page 2 de 2 aideront à mieux comprendre comment les entrepreneurs utilisent des apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien et pourraient éclairer l'élaboration, dans l'avenir, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes.
- 5. L'entrepreneur atteste ce qui suit :

En vue de contribuer à la satisfaction de la demande en travailleurs qualifiés, l'entrepreneur convient de déployer et d'exiger de ses sous-traitants qu'ils déploient des efforts commerciaux raisonnables pour embaucher et former des apprentis inscrits, de s'efforcer d'utiliser pleinement les ratios compagnon/apprenti \* autorisés et de respecter toutes les exigences liées à l'embauche prescrites dans les lois provinciales et territoriales.

L'entrepreneur consent, par la présente, à ce que cette information soit recueillie et conservée par TPSGC et Emploi et Développement social Canada en vue d'appuyer la compilation de données sur l'embauche et la formation d'apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien.

Pour appuyer cette initiative, une attestation volontaire signalant que le fournisseur s'engage à embaucher et former des apprentis est disponible à la page 2 de 2.

Si vous acceptez, veuillez compléter et apposer votre signature à la page 2 de 2.

<sup>\*</sup> Le ratio compagnon/apprenti, c'est le nombre de compagnons qualifiés/agréés qu'un employeur doit employer dans une profession ou un métier désigné afin d'être admissible à inscrire un apprenti conformément à la législation, aux règlements, aux directives d'orientation ou aux arrêtés provinciaux/territoriaux émis par les autorités ou les organismes responsables.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  $PWB007\,$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N $^{\circ}$  du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# Attestation volontaire (A être volontairement retourner avec la soumission) (page 2 de 2)

Avis; L'entrepreneur sera appelé à compléter à tous les six mois ou à la fin des travaux un rapport tel qu'inclus à l'annexe B « Rapport volontaire d'apprentis employés pendant les contrats ».

Nom:	
Signature:	
Nom de la compagnie:	
Dénomination sociale:	
Numéro de l'invitation à soumissionner:	
Nombre d'employés de l'entreprise:	
Nombre planifié d'apprentis qui travailleront sur ce contrat:	
Métiers spécialisés de ces apprentis;	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE

(Pour informations seulement, n'est pas requise lors du dépôt de soumission)

■▼■ S	avaux publics et ervices gouvernementaux anada

Public Works and Government Services Canada

## ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 de 2

Description et emplaceme	nt des travaux					N° de contrat.	
						N° de projet	
Nom de l'assureur, du cou postal	rtier ou de l'agent	Adresse (N°, ru	e)	Ville		Province	e Code
Nom de l'assuré (Entrepre Postal	neur)	Adresse (N°, ru	rue) Ville Province Code				e Code
Assuré additionnel Sa majesté la Reine de	u chef du Canada représent	ée par le Minist	tre des Trava	ux publics et des S	ervice	s gouvernen	nentaux
Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Pl	afonds	de garantie	
Responsabilité civile des entreprises				Par sinistre	Globa	al général el	Global - Risque après
Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$		travaux
				\$	\$		\$
Responsabilité maritime				\$			
							I
Pottosto mus los nalisos				auro activités diagons		Canada at a	
J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.							
Nom de la personne au	torisée à signer au nom de(s) (l')a	assureur(s) (Cadre	e, agent, courtie	r)		Numéro	de téléphone
Signature						Date	J/M/A

Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation EC015-181391/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

#### Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

#### Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

#### Responsabilité maritime

La garantie d'assurance doit être fournie par une police d'assurance protection et indemnisation mutuelle et doit comprendre une responsabilité additionnelle en matière de collision et de pollution.

L'assurance doit être souscrite auprès d'un membre du groupe international de sociétés d'assurance mutuelle, ou avec un marché fixe, et le montant ne doit pas être inférieur aux limites fixées par la *Loi sur la responsabilité en matière maritime*, L.C. 2001, ch. 6. La protection doit comprendre les membres d'équipage, s'ils ne sont pas couverts par l'assurance contre les accidents du travail du territoire ou de la province ayant juridiction sur ces employés.

La police doit renoncer à tout droit de subrogation contre le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, relativement à toute perte ou dommage au navire, peu en importe la cause.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur PWB007

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## ANNEXE B - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS (exemple)

(Ce rapport volontaire n'est pas requis lors du dépôt de soumission)

L'entrepreneur devrait compiler et tenir à jour des données sur le nombre d'apprentis ayant été embauchés pour travailler sur le contrat, ainsi que leur métier spécialisé.

L'entrepreneur devrait fournir ces données conformément au format ci-dessous. Si aucun apprenti n'a été embauché pendant la durée du contrat, l'entrepreneur devrait soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données devraient être présentées à l'autorité contractante au plus tard six mois après l'octroi du contrat ou à la fin du contrat, selon la première éventualité.

Nombre d'apprentis embauches	Metier specialise

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  $PWB007\,$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.082535.001

File No. - N° du dossier PWB-7-40077

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# ANNEXE C FORMULAIRE - DRAGUES ET AUTRE OUTILLAGE FLOTTANT (2 Pages)

#### FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION OUTILLAGE FLOTTANT

#### DRAGUES ET AUTRE OUTILLAGE FLOTTANT

Je déclare/Nous déclarons disposer de l'outillage flottant dont le nom suit pour la réalisation des travaux. De plus, la capacité précisée ci-dessous s'applique à l'équipement et aux conditions énoncées pour le projet. Je comprends/Nous comprenons que l'attribution d'un marché par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne signifie pas l'acceptation de la capacité indiquée; elle ne fait que confirmer que l'équipement répond aux exigences en matière d'outillage flottant, conformément à la description ci-dessous.

Nom de la drague			luméro du certificat d'immatriculation	
*Type de drague	Capacité horaire		Longueur x largeur	
	m3sc ou m3mp		р	m
Tirant d'eau	Profondeur maxima	le	Profondeur minimale	
m		n	п	m
Nombre de chalands		Capacité de cha	cun	
Remorquer	Numéro du certificat d'immatriculation		Longueur x largeur x tirant d'eau	
			#	m
Nom de la drague		N	luméro du certificat d'immatriculation	
*Type de drague	Capacité horaire	•	Longueur x largeur	
		m3sc ou m3m <sub>l</sub>	Р	m
Tirant d'eau	Profondeur maxima	le	Profondeur minimale	
m	-	n	n	m
Nombre de chalands	Capacité de cha		cun	
Remorquer	Numéro du certificat	t d'immatriculation	Longueur x largeur x tirant d'eau	
				m

Les dragues ou tout autre outillage flottant dont on se sert dans l'exécution de ce projet de dragage doivent être immatriculés fabriqués au Canada. Le soumissionnaire qui veut fournir des dragues ou tout autre outillage flottant de fabrication non canadienne doit se procurer un certificat de qualification d'Industrie Canada avant de présenter sa soumission et jointre une copie conforme du certificat à sa soumission. Il doit adresser sa demande

de certificat au : Directeur

Direction de l'aérospaciale et de la marine

Édifice CD Howe - Pièce 709C

235, rue Queen Ottawa, Ontario K1A 0H5

Téléphone: (343) 291-2107 Courriel: marine@ic.gc.ca

lequel doit avoir reçu la demande au moins quatorze (14) jours avant la date limite de réception des soumissions. L'outillage flottant évalué et accepté par Industrie Canada peut être accepté pour exécuter ce projet de dragage. Les demandes de certificat de qualification peuvent être présentées selon la manière donnée au formulaire ci-joint.



<sup>\*</sup> Remarque : Le soumissionnaire indiquera si les dragues sont du type à pelle, à mécanique, à retrocaveuse, à benne preneuse, à mâchoires, à désagrégateur ou suceuse traînante.

#### FORMULAIRE DE SOUMISSION **ET D'ACCEPTATION OUTILLAGE FLOTTANT**

Annexe Page 2 de 2

#### DEMANDE DE CERTIFICAT DE QUALIFICATION DES OUTILLAGES FLOTTANTS

Le soumissionnaire utilise une feuille distincte pour chaque unité d'outillage flottant.

Nom et adresse du prop	riétaire	¥
2. Nom et adresse de l'opé	rateur	9
3. Nom de l'unité		
<ol> <li>Numéro du certificat d'in</li> </ol>	matriculation au Canada	5: Type d'unité (drague, remorqueur, chaland, ponton, etc.
6. Immatriculé au Canada	denuis	7. Date de construction
o. Immatricule ad Carlada	dopuis	*
8. Nom du chantier naval		
Q Travaux affectuée eur l'u	nité au Canada - Pour chagus	e série importante de travaux, indiquer :
Date	Chantier naval	s selle importante de travada, indiquei ;
Type de travaux		Coût
,,,		
Pays d'origine de l'équipen	nent installé	
10. Si l'unité a changé de p	ropriétaire, indiquer sur une p	age distincte le nom et adresse actuelle du ou des
propriétaires(s) précéde	ent(s) pour chaque travail mer	ntionné au point 9. SCEAU DE LE SOCIÉTÉ
Signature		Date